

PROTOCOLE D'ACCORD DE PREVISITE ET TESTS

Phoenix France Infrastructures, Opérateur indépendant d'infrastructure de télécommunication mobile est une entreprise spécialisée dans l'hébergement d'équipements télécom.

Phoenix France Infrastructures a notamment pour objet social toutes prestations relatives à la construction, au déploiement, à la commercialisation et à l'exploitation de sites points hauts (pylônes, etc.), y compris les prestations d'accueil d'équipements sur sites, et toute activité connexe.

Pour les besoins du déploiement actuel ou futur de réseaux de communications électroniques, Phoenix France Infrastructures poursuit la recherche de nouveaux terrains susceptibles de permettre l'hébergement de points hauts à même d'accueillir des équipements télécom (dispositifs d'antennes, équipements techniques).

Dans ce cadre,

La Commune de LAUZERTE,
Sise 5 rue de la mairie à LAUZERTE (82110),
En qualité de Propriétaire
Autorise Phoenix France Infrastructures à pénétrer dans le terrain,
Sis Lieu-dit « Rebessen », parcelle cadastrée section A numéro 1203

Phoenix France Infrastructures ou son représentant dûment mandaté aura accès à tout le terrain et préviendra le propriétaire ou son représentant avant chaque visite.

Phoenix France Infrastructures ou son représentant est autorisé à réaliser des photos du terrain ou de l'immeuble ainsi qu'un panoramique avec un drone ou une nacelle depuis le terrain.

Phoenix France Infrastructures a contracté une assurance couvrant sa responsabilité civile et ses Equipements Techniques.

Ce protocole vaut également accord de notre part afin que Phoenix France Infrastructures accomplisse toutes les démarches afférentes à l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux.

Le présent protocole entre en vigueur à sa date de signature et expire 12 mois après celle-ci.

Fait le, à

**Pour le Propriétaire
ou son représentant agissant
en qualité de**

Pour Phoenix France Infrastructures





Département : TARN ET GARONNE Commune : LAUZERTE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : MONTAUBAN 30 avenue du Danemark BP 630 82017 82017 MONTAUBAN tél. 05 63 21 57 77 -fax 05 63 21 57 02 ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr
Section : A Feuille : 000 A 02 Echelle d'origine : 1/2500 Echelle d'édition : 1/1250 Date d'édition : 22/06/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : <div style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</div>

